PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le parcours de 4e année est ouvert aux étudiants qui ont suivi le module communication en 2e année, qui ont accompli au moins un semestre de stage dans des médias lors de l'année de mobilité (3e année) ou qui ont validé des enseignements en information-communication ou en études des médias.
Pour ces derniers, il est fortement recommandé d'avoir réalisé au moins un stage court (4 semaines) en 2e année.

Le parcours de 4e année propose aux étudiants des enseignements plus spécifiquement consacrés aux médias et au journalisme ; il est donc nécessaire qu'ils aient acquis, au cours de leur cursus les connaissances de base en information et communication.

Ce parcours repose sur les enseignements suivants :

ENSEIGNEMENTS DE TRONC COMMUN AU SECTEUR COMMUNICATION

Économie de la connaissance (CF)
Communication des institutions (CF)
Communication des Organisations (CF)
Droit de la communication et des médias (CDM)
Réalisation du journal L'Écornifleur (cours optionnel fléché au second semestre)
Cours projet : Techniques rédactionnelles et enquête»

ENSEIGNEMENTS DU PARCOURS JOURNALISME

Sociologie du journalisme (CF)
Événement dans les médias (CDM)
Analyse du discours (CDM)
Actualité des médias (CDM)
Préparation au concours des écoles de journalisme (cours optionnel fléché)

La spécialité de 5e année Journalisme, médias et territoires s'inscrit dans le prolongement du parcours Journalisme de 4e année et constitue le moment fort de la professionnalisation des étudiants.
Cette spécialité permet par ailleurs, en cas de réussite au concours d'une école de journalisme reconnue par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ), de valider en même temps la 1ère année de cette école et la 5e année de Sciences Po Lyon.

UE1	MÉDIAS ET SOCIÉTÉ	CRÉDITS	HEURES
EP 1	Droit de la presse - déontologie - l'univers professionnel : statut, codes et chartes, protection des sources, législations nationales et européennes…		
EP 2	Médias internationaux (cours en anglais)		
EP 3	Médias et collectivités locales		
EP 4	Genre Médias et discriminations		
			50h

UE2	SAVOIRS PROFESSIONNELS	CRÉDITS	HEURES
EP 1	Identités et pratiques		
EP 2	Les sources publiques, privées et internet		
EP 3	Les techniques rédactionnelles : l'écriture d'Agence, l'information radiophonique, l'information et le magazine en TV, les genres types en presse écrite (interview, enquête et portrait…)		
EP 4	Journalisme multimédias et édition web		
EP 5	Community managing et introduction au Data Journalisme		
			90h

UE3	PRATIQUES PROFESSIONNELLES	CRÉDITS	HEURES
EP 1	Réalisation d'un journal papier et en ligne		
EP 2	Secrétariat de rédaction (presse et site web)		
EP 3	Angle et sources		
EP 4	Enquêtes en situation (Festival Lumière, Festival Res Publica avec la Villa Gillet et Rue89 Lyon)		
			80h

UE4	STAGE	CRÉDITS	HEURES
EP 1	Stage d'une durée de quatre mois • Chaque étudiant réalise un stage d'une durée de quatre mois dans un ou plusieurs médias, une agence d'information spécialisée, une collectivité locale; • Réalisation et à la soutenance d'un rapport de stage (ou bien d'un mémoire de recherche pour les étudiants souhaitant commencer un doctorat) devant un jury composé d'au moins deux personnes dont un universitaire participant à la formation.		

Remarques :

- Les étudiants, qui réussissent en fin de 4e année le concours d'une école de journalisme reconnue par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ), suivent, début septembre, les cours de tronc commun de 5ème année, puis partent pour effectuer leur 1ère année d'école. La validation de la spécialité Journalisme, médias et territoires se fonde sur les notes obtenues lors de cette 1ère année d'école et sur la rédaction d'un rapport de stage. La validation de la 5e année de Sciences Po Lyon inclut la validation de la spécialité et celle des cours de tronc commun.

- La spécialité Journalisme, médias et territoire permet également aux étudiants, désireux de prolonger leurs cursus par une activité de recherche, de valider leur 5ème année au titre du Master 2 Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (Lyon 2 – IEP) en remplaçant le mémoire de stage par un mémoire de recherche.